



SEPANSO

Reconnue d'utilité publique - Affiliée à France Nature Environnement
Membre fondateur de la confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



Une force pour la nature

**Madame la Préfète
de la Région Nouvelle Aquitaine
Esplanade Charles De Gaulle
33077 – BORDEAUX Cedex**

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@gironde.gouv.fr

Objet : panneaux photovoltaïques incendiés

Madame la Préfète,

Notre organisation a contesté le développement de panneaux photovoltaïques mettant en œuvre du Tellure de cadmium. Nous avons constaté lors des enquêtes publiques que des porteurs de projet indiquaient souvent qu'ils choisiraient plus tard la technologie qu'ils utiliseraient ; nous avons constaté également que les permis de construire ne fournissaient aucune information sur la technologie qui serait employée.

Maintenant que nous déplorons de plus en plus d'incendies sur des sites (Saucats en mai 2022...), nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir nous communiquer la liste des sites sur lesquels des cellules CdTe ont été employées.

Nous justifions notre demande par l'inquiétude par l'absence d'information et par le fait qu'un site incendié, comportant de tels panneaux photovoltaïques, devrait être listé comme site gravement pollué. Comme chacun sait depuis 1985 (Corine Lepage, ministre de l'environnement) le cadmium est dangereux : le fonctionnement des reins se trouve gravement atteint... Il est donc vital pour les services de secours et pour les populations environnantes de connaître les risques auxquels ils sont exposés.

Nous venons de vivre un sinistre à Magescq (30 ha) qui a enflammé des parcelles forestières voisines et nous n'avons aucune information. Des panneaux ont brûlé sur le toit d'une école à Tosse... Nous sommes inquiets car s'il y avait du cadmium, des sites aux alentours ont pu être impactés.

Subsidiairement, nous aimerions savoir comment l'exploitant de l'usine de recyclage de panneaux photovoltaïques Saint-Loubès procède pour s'assurer qu'aucun panneau CdTe ne sera pyrolysé.

La SEPANSO souhaite donc savoir quelles mesures réglementaires sont prévues pour que les populations riveraines (en particulier les enfants) et l'environnement ne soient pas exposés à une pollution induite par des panneaux photovoltaïques en feu.

.../...

Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest
Sections départementales : SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANLOG, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques
Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, CREAQ, Cistude Nature, Ocean'Obs

Siège administratif : 1 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX – Tél. 05 56 91 33 65 – Fax. 05 56 91 85 75 – www.sepanso.org – federation.aquitaine@sepanso.org

Naturellement nous suivons avec intérêt toutes les réflexions qui portent sur la maîtrise des départs de feu en zone forestière.

En vous remerciant pour les réponses que vous apporterez, je vous prie d'agréer, l'expression de ma considération distinguée.

Bordeaux, le 07/11/2022

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>